

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20573**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Littératures, Langues et Civilisations, Sp.Critiques et Cultures du Texte en Langues, Littératures et Civilisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Maine - Le Mans, Université d'Angers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université du Maine, Président de l'Université d'Angers, Recteur, Chancelier des Universités, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

131 Français, littérature et civilisation française, 131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement, 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- L'étudiant de Lettres et de Langues issu de cette formation est capable de
- Comprendre et analyser tout type de document, contemporain ou historique, littéraire ou journalistique, et le situer dans son contexte
 - Rédiger des rapports, des notes de synthèses, organiser ses idées, manier ses connaissances pour produire un texte écrit et argumenté
 - S'exprimer à l'oral devant un public, avec aisance et clarté.
 - Lire pour se constituer une bibliographie, synthétiser et classer les informations
 - Maîtriser les outils informatiques et de bureautique afin de les utiliser dans un contexte professionnel (traitement de texte, mise en page d'un mémoire, réalisation de poster...)
 - Partager ses connaissances, transmettre un savoir
 - Résoudre des problèmes par le dialogue et la réflexion.
 - Adopter une posture critique qui lui permet de s'engager et de défendre ses idées.
 - Produire des connaissances originales.
 - Manier les concepts de la discipline avec rigueur.
 - Produire une communication scientifique devant un public.
 - Rédiger un ensemble long et argumenté dans un esprit scientifique
 - Maîtriser les outils bibliographiques au point de pouvoir soi-même produire ce type d'outils dans une démarche analytique.
 - Elaborer des méthodes de travail efficaces et être autonome dans le domaine de la recherche en Lettres et en Langues
 - Comprendre les langues, les cultures et les modes de pensée et de communication de pays étrangers.
 - Traduire des textes de et vers une ou plusieurs langues étrangères
 - Communiquer à l'écrit et à l'oral, avec aisance et clarté, en au moins une langue étrangère à un niveau avancé (niveau B2 minimum ; pour les étudiants de langue, niveau C2 pour la LV1).
 - Faire la lecture critique et approfondie des textes, des discours et des énoncés complexes.
 - Synthétiser des informations d'origines diverses.
 - Communiquer clairement et de façon raisonnée à l'écrit et à l'oral.
 - Mettre en œuvre des savoirs et des méthodes variés et appropriés dans un but précis.
 - Mener un projet de façon autonome ou en équipe.
 - Communiquer à l'écrit et à l'oral en au moins une langue étrangère à un niveau avancé (niveau B2 minimum).
 - Comprendre les langues, les cultures et les modes de pensée et de communication de pays étrangers.
 - Savoir où rechercher des sources d'information.
 - Employer des outils informatique et multimédia.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'emploi accessibles pour ces diplômés (éventuellement après poursuite d'études et spécialisation professionnelle) sont :

- l'enseignement et la recherche en Lettres et Langues
- la traduction
- la communication
- le domaine du livre
- le tertiaire
- l'animation culturelle et patrimoniale
- les collectivités locales et territoriales

Les types d'emploi accessibles sont :

- Enseignant (Professeur des Ecoles, professeur en lycée et collège, directeur d'école)
- Directeur/trice de collection (édition)
- Editeur
- Libraire
- Traducteur
- Journaliste, rédacteur/trice en chef
- Animation et administration culturelles
- Chercheur ou enseignant-chercheur en littérature ou en linguistique (après doctorat)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

E1105 : Coordination d'édition

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité « Cultures et critiques du texte » est organisée en 4 semestres, crédités chacun de 30 ECTS.

Elle est constituée d'un socle de compétences et de connaissances commun à tous les parcours (UE Outils et UE séminaires transdisciplinaires, en M1 et en M2) et de quatre parcours disciplinaires distincts (allemand, anglais, espagnol, lettres).

M1 S1:

UE1: Outils (12 ECTS); UE2: Séminaires transdisciplinaires (6 ECTS); UE3: Séminaires disciplinaires (12 ECTS)

M1 S2:

UE4: Séminaires transdisciplinaires (4 ECTS), UE5: Séminaires disciplinaires (8 ECTS); UE6: Mémoire (18 ECTS)

M2 S3:

UE7: Séminaires transdisciplinaires (14 ECTS); UE8: Séminaires disciplinaires (16 ECTS)

M2 S4:

UE9: Séminaires transdisciplinaires (4 ECTS); UE10: Séminaires disciplinaires (8 ECTS); UE 11: Mémoire (18 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de % enseignants/professionnels. Pas de liste nominative.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de % enseignants/professionnels. Pas de liste nominative.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de % enseignants/professionnels. Pas de liste nominative.
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VAE, VES
Par expérience dispositif VAE	X	Jury des validations d'acquis de l'expérience de l'université (enseignants chercheurs et professionnels)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
Université du Maine.
Université d'Angers.

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

N° d'habilitation :20081460

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation_et_insertion_professionnelle/offres_de_stages_emplois_saisonniers.html

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lemans.fr>

<http://www.univ-angers.fr>

[Université d'Angers](#)

[Université du Maine](#)

Lieu(x) de certification :

Université du Maine - Le Mans : Pays de la Loire - Sarthe (72) [Le Mans]

Université d'Angers : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [Angers]

Université du Maine

Université d'Angers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université du Maine

Historique de la certification :

Le Master 1 et 2 a pris la suite de la maîtrise de Français Langue Etrangère habilitée depuis 1992 et des différents Dess créés depuis 1994